

URPS

MÉDECINS LIBÉRAUX

ILE-DE-FRANCE



# Enquête Flash auprès des médecins de + 60 ans

Commission Démographique

## Enquête Flash auprès des médecins de + 60 ans

3

46 % des médecins libéraux en exercice  
en Ile-de-France ont plus de 60 ans

9 501 médecins libéraux

**Leur maintien d'activité (durée et intensité) est crucial.  
Le risque : une crise ajoutée dans la crise démographique actuelle**

# Enquête Flash auprès des médecins de + 60 ans

L'enquête a été envoyée à 6 541 médecins âgés de + 60 ans (soit 68 % des médecins en exercice en IDF)

## En 8 jours: plus de 1000 répondants

- 1 146 médecins ont répondu,
- soit un taux de réponse de 18 %

## Parmi ces médecins :

- 59 % sont actifs non retraité
- 41 % sont en cumul emploi retraite

	Effectifs	%
Actif non retraité	680	59
En cumul emploi retraite	466	41
Total général	1146	100

## Profils des répondants représentatifs de la population :

- 57 % des médecins répondants sont des spécialistes (62 % parmi les + de 60 ans)
- Des médecins majoritairement en exercice individuel
- 56 % des médecins sont en secteur 1, 43 % sont en secteur 2, 1 % sont en secteur 3.
- Une représentation géographique.

	Répartition des + 60 ans	Répartition des répondants
75	40%	32%
77	7%	8%
78	9%	14%
91	8%	8%
92	13%	14%
93	8%	7%
94	9%	10%
95	7%	7%

# **Les médecins en cumul emploi-retraite (466 répondants)**

# Les médecins en cumul emploi-retraite

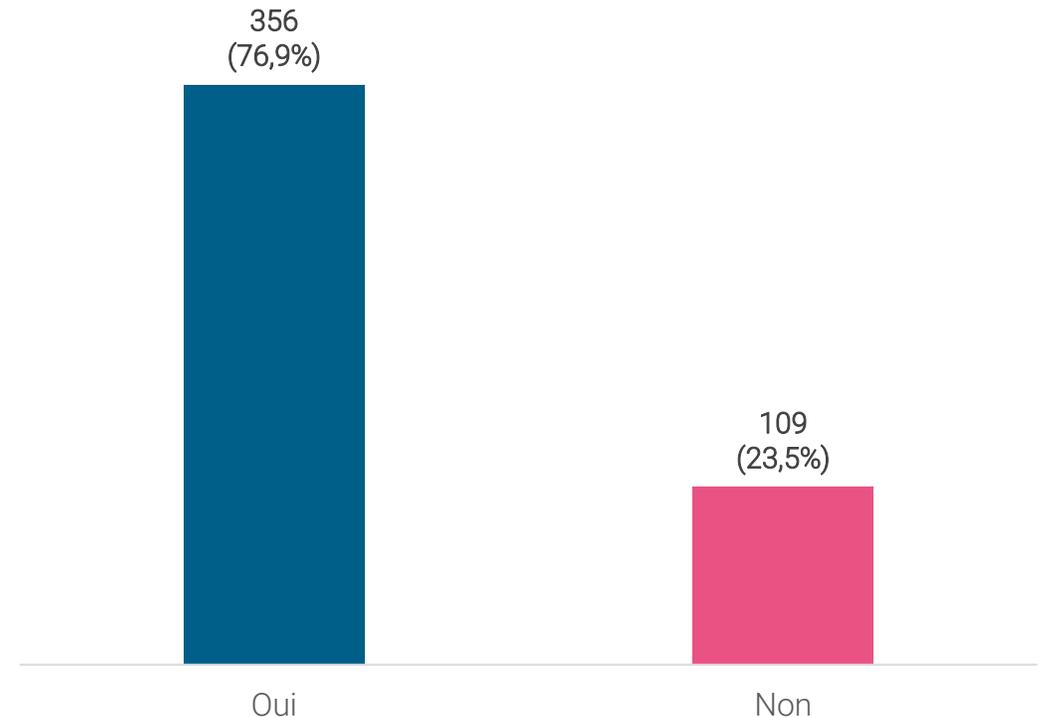
**Avez-vous adapté (diminué) votre activité professionnelle depuis la mise en place de votre cumul emploi retraite ? Si oui, dans quelle proportion et pour quelles raisons ?**

75 % des médecins ont diminué leur activité depuis la mise en place de leur cumul emploi retraite.

Dans l'ensemble, ils ont diminué leur activité de 20 à 50%.

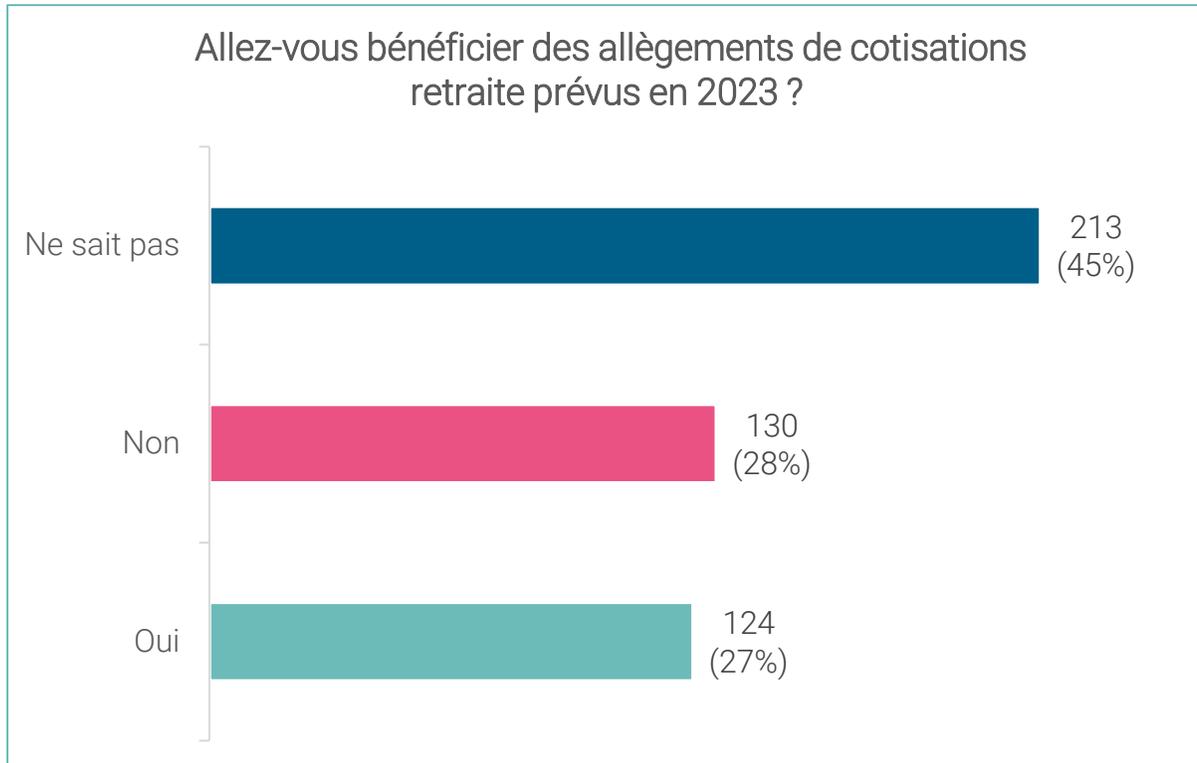
Les raisons :

1. Diminution de leur imposition qu'ils jugent trop élevé
2. La fatigue
3. L'envie d'avoir plus de temps libre



# Les médecins en cumul emploi-retraite

## — Allègements des cotisations retraite



Les répondants qui ne vont pas en bénéficier, indiquent à 90% que cela est dû à leur BNC qui dépasse les 80 000 €.

« Chiffre d'affaires supérieur au barème prévu »

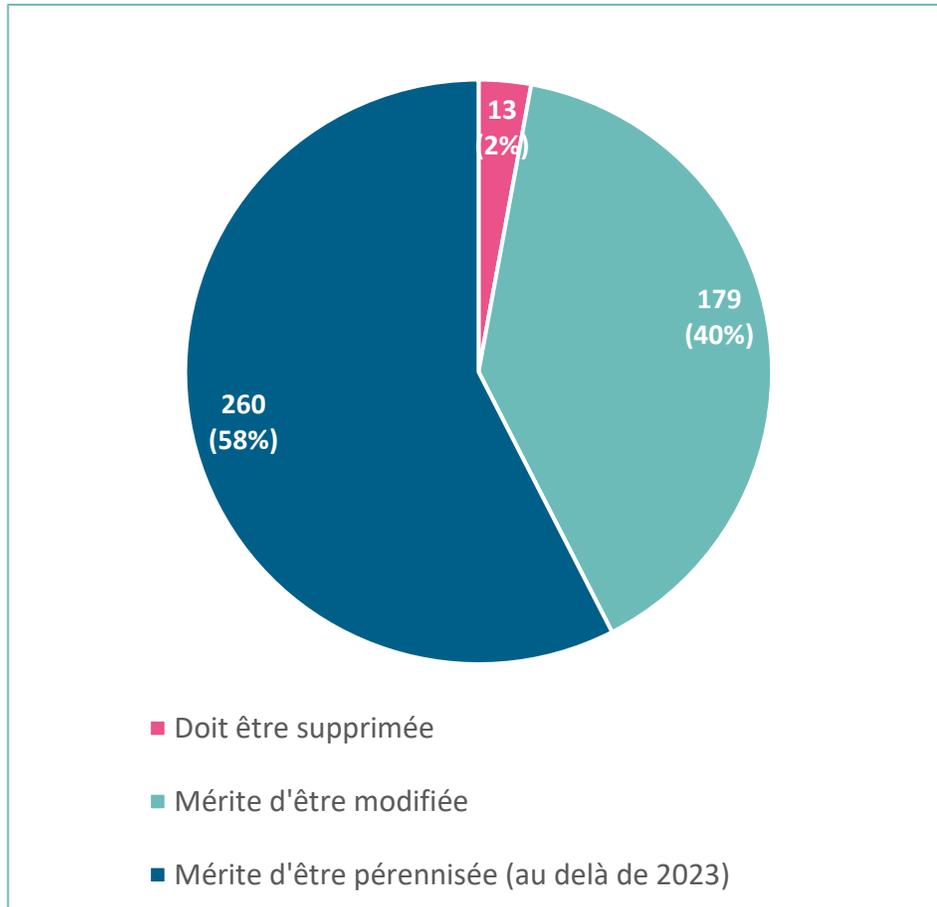
« Revenus dépassant 80.000 euros »

« Honoraires annuels au-dessus du plafonnement »

Près de la moitié des médecins ne savent pas s'ils vont bénéficier des allègements de cotisations retraite prévus en 2023

# Les médecins en cumul emploi-retraite

## — Cette exonération serait-elle déterminante pour la poursuite de votre exercice ?



2/3 des médecins considèrent que cette exonération serait déterminante dans la poursuite de leur exercice.

- Près de 60% d'entre eux estiment qu'elle mérite d'être pérennisée (au-delà de 2023)
- Pour 40%, elle mérite d'être modifiée (déplafonnée au-delà de 80 000 € et/ou ouverte aux médecins en cumul limité)
- Seulement 2% des répondants estiment qu'elle doit être supprimée

# Les médecins en cumul emploi-retraite

## — Les mesures suivantes seraient-elles efficaces pour que vous poursuiviez votre activité ?

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Exonération de cotisations retraites en cumul emploi retraite	392 (86,7%)	45 (10%)	14 (3%)	1 (0,2%)
Ouverture de points retraite supplémentaire en cumul emploi-retraite	360 (80%)	53 (11,8%)	27 (6%)	10 (2,2%)
Défiscalisation des honoraires en cumul emploi-retraite	266 (63,8%)	80 (19,3%)	47 (11,3%)	24 (5,6%)
Possibilité de salariat à partir de la retraite	108 (27,9%)	76 (19,6%)	120 (30,9%)	84 (21,6%)

- La quasi-totalité des médecins (97%) estiment que l'exonération des cotisations retraites en cumul emploi retraite serait une mesure très efficace pour qu'ils continuent d'exercer.
- L'ouverture de points retraite supplémentaire en cumul emploi-retraite serait également une mesure décisive pour 80% des répondants
- Les 2/3 des médecins considèrent que la défiscalisation des honoraires serait une mesure pertinente dans la poursuite de leur activité.
- Pour la moitié des médecins, la possibilité de salariat à partir de la retraite n'est pas une mesure déterminante pour qu'ils prolongent leur exercice.

# Les médecins en cumul emploi-retraite

## Cessation d'activité

Les  $\frac{3}{4}$  des médecins répondants pensent cesser d'exercer d'ici 2 à 5 ans.

	Le plus délétère				Le moins délétère
Être obligé de participer à la permanence des soins	242 (53,9%)	76 (16,9%)	73 (16,3%)	31 (6,9%)	27 (6%)
Nouvelles obligations numériques type logiciel Ségur	171 (37,5%)	61 (13,4%)	75 (16,4%)	75 (16,4%)	74 (16,2%)
Être obligé de prendre en charge + de patients	111 (30,5%)	87 (23,9%)	62 (17%)	73 (20,1%)	31 (8,5%)
Devoir adhérer à une CPTS	89 (21,9%)	107 (26,4%)	93 (22,9%)	58 (14,3%)	59 (14,5%)
Manque de reconnaissance (politique, administration, média, patients)	62 (17%)	46 (12,6%)	49 (13,5%)	51 (14%)	156 (42,9%)

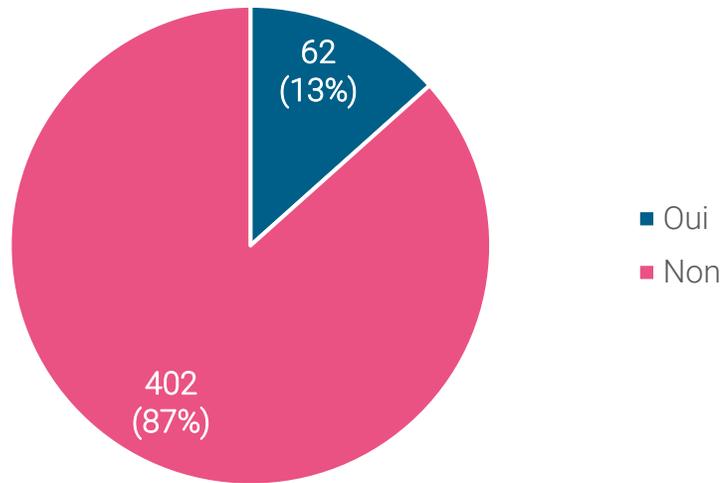
Toutefois, les facteurs qui pourraient les faire arrêter précocement leur activité sont :

- L'obligation de participer à la permanence des soins
- Les nouvelles obligations numériques
- L'obligation de prendre de prendre en charge + de patients

# Les médecins en cumul emploi-retraite

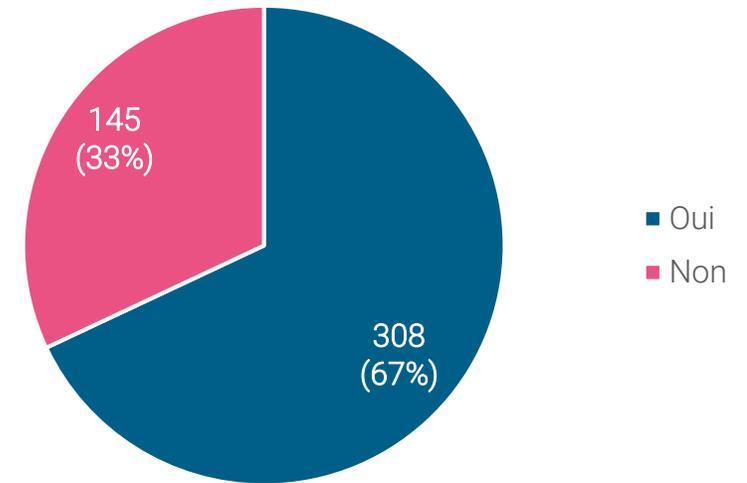
## Retraite

Pensez-vous trouver un successeur au moment de votre départ ?



Les médecins sont très pessimistes à l'idée de trouver un successeur à la fin de leur activité.

Disposez-vous d'une information suffisante sur les perspectives de votre retraite ?

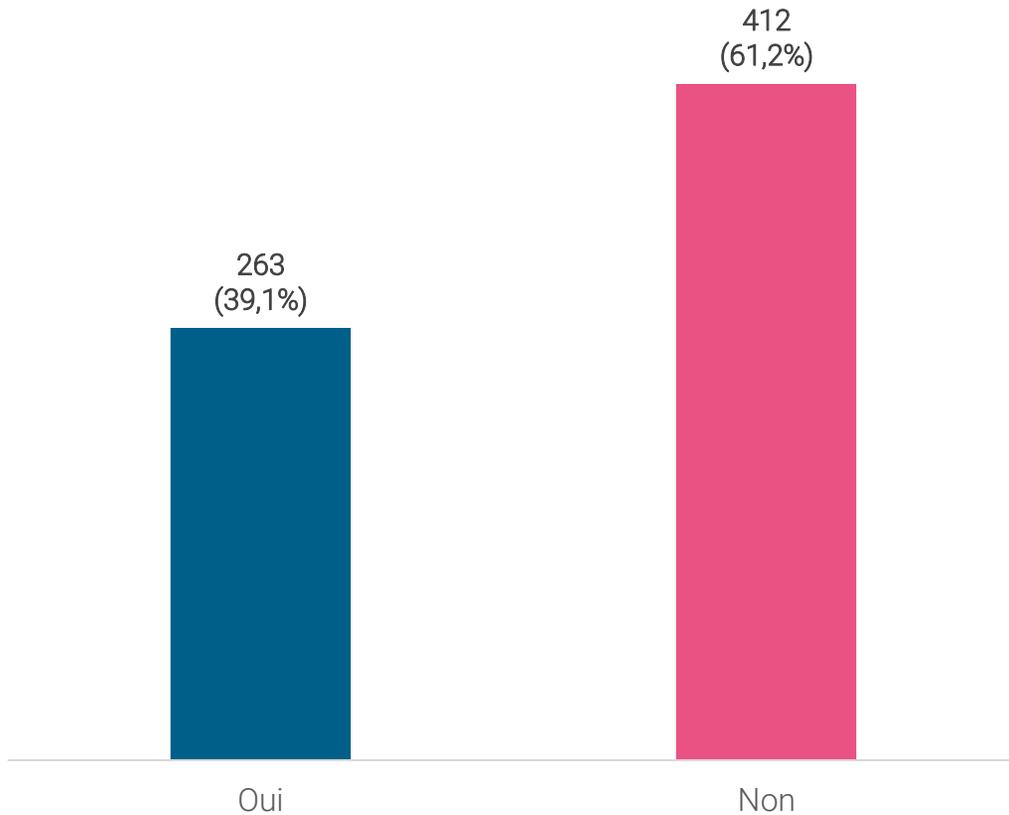


Les 2/3 d'entre eux considèrent disposer d'une information suffisante sur les perspectives de leur retraite

**Les actifs non retraités  
(680 répondants)**

# Les actifs non retraités

**Avez-vous adapté (diminué) votre activité professionnelle depuis vos 60 ans ? Si oui, dans quelle proportion et pour quelles raisons ?**

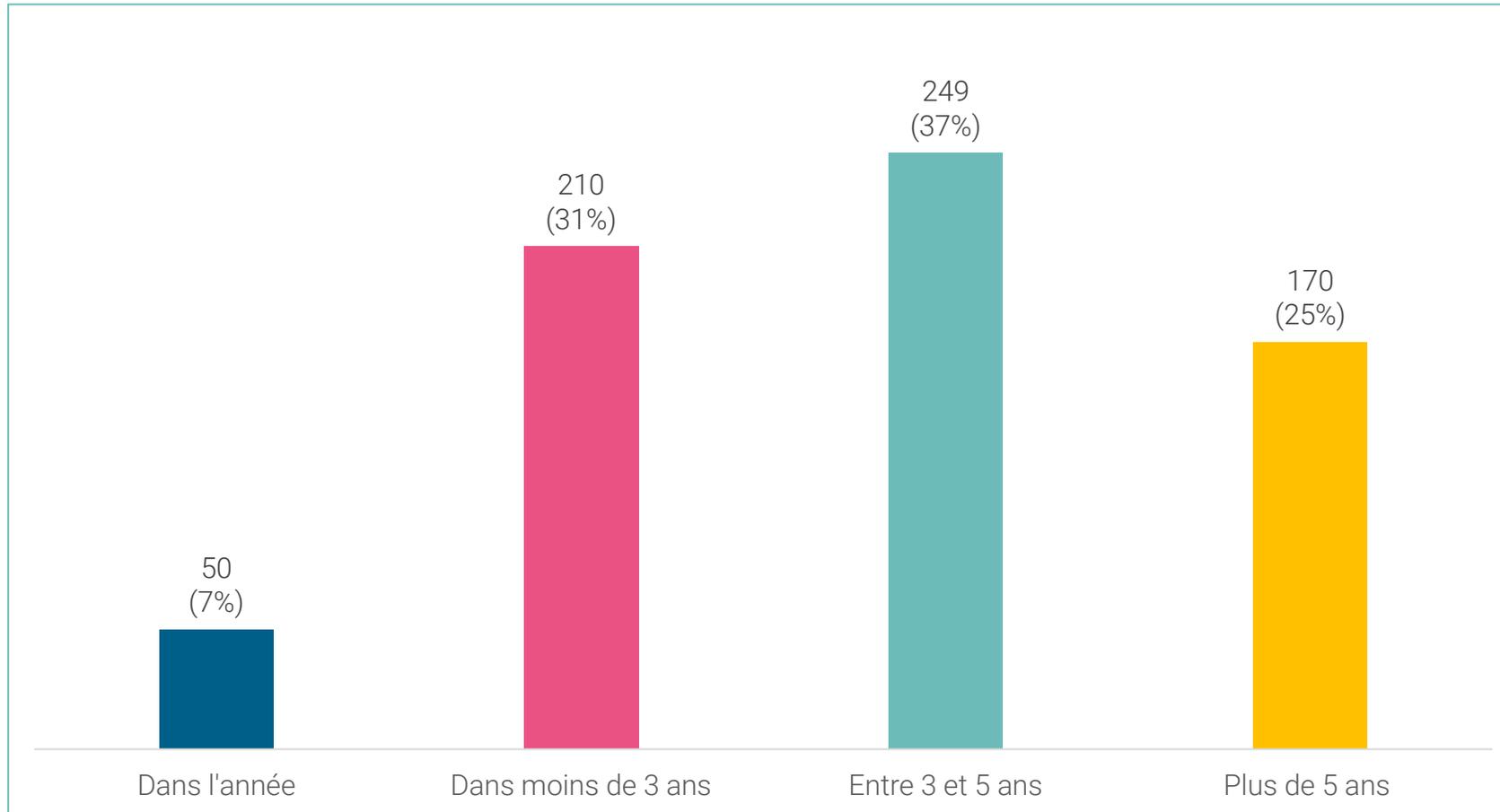


- 40 % des médecins ont diminué leur activité depuis qu'ils sont âgés de plus de 60 ans.
- Majoritairement, ils indiquent avoir diminué leur activité pour cause de fatigue et de surmenage (+ de 80% des réponses).
- Les autres veulent profiter de leur temps libre ou évoquent des problèmes de santé.

# Les actifs non retraités

## — Cessation d'activité et cumul emploi retraite

Les  $\frac{3}{4}$  des médecins répondants pensent cesser d'exercer d'ici 2 à 5 ans.



# Les actifs non retraités

## Cessation d'activité et cumul emploi retraite

### Rachat de trimestre

Si vous avez entre 60 ans et 62 ans, projetez-vous de racheter des trimestres pour partir plus tôt ?	Effectifs	%
Oui	37	9
Non	373	91
	410	100

- Seulement 9% des médecins projettent de racheter des trimestres pour partir plus tôt.

### Cumul emploi Retraite

Envisagez-vous un régime de cumul emploi retraite ou retraite progressive ?	Effectifs	%
Oui	443	67
Non	225	33
	655	100

- 67% des médecins envisagent un régime de cumul emploi-retraite.
- Les autres souhaitent vouloir arrêter leur activité du fait de leur âge trop élevé ou d'épuisement professionnel.
- Certains évoquent également le manque de reconnaissance de leurs patients et des pouvoirs publics, le manque d'information sur le dispositif ou encore la charge administrative de plus en plus lourde.

# Les actifs non retraités

## — Les mesures suivantes seraient-elles efficaces pour que vous poursuiviez votre activité ?

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Exonération de cotisations retraites en cumul emploi retraite	503 (76,6%)	75 (11,4%)	14 (6,1%)	39 (5,9%)
Défiscalisation des honoraires en cumul emploi-retraite	475 (73,1%)	96 (14,8%)	32 (4,9%)	47 (7,2%)
Ouverture de points retraite supplémentaire en cumul emploi-retraite	463 (71,5%)	105 (16,2%)	32 (4,9%)	48 (7,4%)
Possibilité de salariat à partir de la retraite	215 (34,6%)	125 (20,1%)	153 (24,6%)	128 (20,6%)

- Parmi les répondants, 88% des médecins estiment que l'exonération des cotisations retraites en cumul emploi retraite serait une mesure qui pourrait les inciter à poursuivre leur activité
- Ils sont également 88% à affirmer que la défiscalisation des honoraires serait une mesure efficace qui les pousserait à maintenir leur activité plus longtemps
- Pour près de 88% des médecins, l'ouverture de points retraite supplémentaire en cumul emploi-retraite serait également une mesure incitative pour la continuité de leur exercice,.
- Pour la moitié des médecins, la possibilité de salariat à partir de la retraite, n'est pas une mesure qui les incitera à prolonger leur exercice.

# Les actifs non retraités

## — Cessation d'activité

	Le plus délétère				Le moins délétère
Être obligé de participer à la permanence des soins	344 (53,1%)	113 (17,4%)	73 (11,3%)	51 (7,9%)	67 (10,3%)
Être obligé de prendre en charge + de patients	159 (28,5%)	160 (28,7%)	110 (19,7%)	86 (15,4%)	43 (7,7%)
Nouvelles obligations numériques type logiciel Ségur	171 (26,5%)	96 (14,9%)	123 (19,1%)	99 (15,3%)	156 (24,2%)
Devoir adhérer à une CPTS	111 (18,1%)	140 (22,9%)	108 (17,6%)	125 (20,4%)	128 (20,9%)
Manque de reconnaissance (politique, administration, média, patients)	143 (25%)	70 (12,2%)	105 (18,4%)	97 (17%)	157 (27,4%)

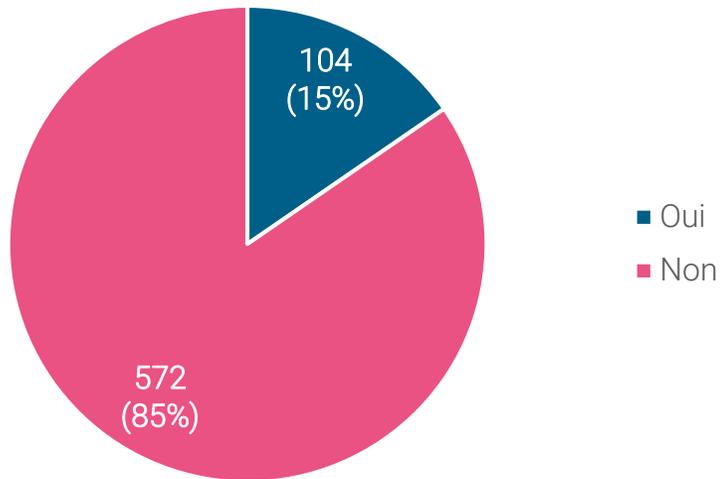
Les facteurs qui pourraient les faire arrêter précocement leur activité sont :

1. L'obligation de participer à la permanence des soins,
2. Les nouvelles obligations numériques
3. L'obligation de prendre de prendre en charge + de patients

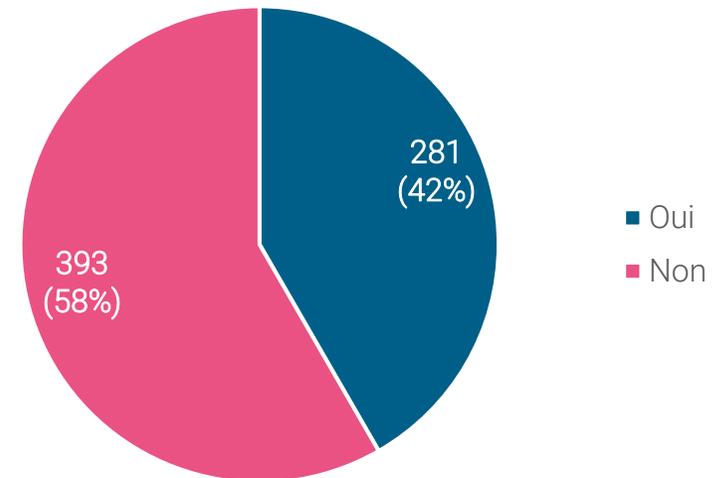
# Les actifs non retraités

## Retraite

Pensez-vous trouver un successeur au moment de votre départ ?



Disposez-vous d'une information suffisante sur les perspectives de votre retraite ?



Les médecins sont très pessimistes à l'idée de trouver un successeur à la fin de leur activité (85%)

Seulement 40% des répondants considèrent disposer d'une information suffisante sur les perspectives de leur retraite